



Commission des solidarités

4212 - Prévention spécialisée

Convention d'objectifs et de moyens avec la ville de HAGUENAU et l'Association "Profil Prévention"

Rapport n° CP/2013/203

Service gestionnaire :

Unité prévention

Résumé :

Le présent rapport a pour objet la convention d'objectifs et de moyens relative à l'intervention de l'Association Profil Prévention sur la ville de Haguenau pour l'année 2013.

Ce rapport vous présente les modalités et le contenu de la convention d'objectifs et de moyens entre le Département du Bas-Rhin, la ville de Haguenau et l'Association Profil Prévention. Cette association, après avis favorable du CROSMS en 2008, a été autorisée par arrêté à créer un service de prévention.

L'Association Profil prévention intervient sur la ville de Haguenau, dans les quartiers d'habitat social où se concentrent aujourd'hui les populations les plus fragiles au plan socio-économique (précarité, marginalité, échec scolaire, délinquance...) : quartiers des Pins, Saint Joseph, Musau et du Bildstockel.

L'équipe est composée de 4,4 Equivalents Temps Plein (ETP), dont 3,9 postes éducatifs, sont budgétés par le Département et affectés à cette structure associative. La dotation globale pour l'année 2012 s'élève à 240 473 euros. La ville de Haguenau participe depuis 2006 au financement, à hauteur de 20% des frais de fonctionnement pour l'intervention et par la mise à disposition des locaux.

Le montant de la participation versé au budget départemental par la ville de Haguenau a été pour l'année 2011 de 47 972 euros.

Il est proposé de poursuivre le conventionnement avec l'Association Profil prévention et la ville de Haguenau.

Les principaux objectifs déclinés dans cette convention, au regard des orientations de la charte départementale, de l'action globale de prévention spécialisée, des besoins du territoire et en accord avec la ville, sont :

Objectif 1 : Lutter contre la déscolarisation et contre l'exclusion scolaire

- ☞ Médiatiser les rapports entre les familles et les établissements scolaires
- ☞ Permettre aux parents de renouer les liens avec l'École
- ☞ Accompagner l'enfant et ses parents vers l'établissement scolaire afin qu'ils y retrouvent leur place

Objectif 2 : Favoriser l'insertion sociale, professionnelle et l'accès au logement pour les jeunes de 16 à 25 ans

- ☞ Repérer les jeunes confrontés à cette problématique
- ☞ Mobiliser les dispositifs susceptibles de répondre aux besoins de ces jeunes
- ☞ S'engager dans l'expérimentation du Pass'Accompagnement en orientant le jeune vers ce dispositif et/ou en l'accompagnant

Objectif 3 : Soutenir l'exercice de la parentalité

- ↳ Sensibiliser les parents aux risques liés à l'errance de leurs enfants
- ↳ Accompagner les parents à poser des limites à leurs enfants
- ↳ Aider les enfants à comprendre l'intérêt et la bienveillance des limites posées par leurs parents

Objectif 4 : Favoriser la mobilisation des habitants du quartier des Pins

- ↳ Soutenir un vivre ensemble dans l'espace public
- ↳ Accompagner habitants et acteurs dans une démarche collective de culture citoyenne
- ↳ Développer et renforcer le partenariat avec les structures et associations de quartier.

L'unité de prévention organise une réunion annuelle d'évaluation à laquelle sont associés l'élu et le directeur du service jeunesse de la ville de Haguenau. L'évaluation est réalisée sur la base du bilan d'activité transmis par l'association.

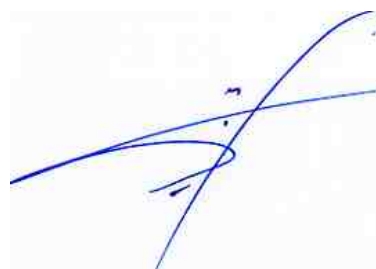
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2013, à conclure entre le Département, la ville de Haguenau et l'Association Profil Prévention.

Elle autorise par ailleurs son Président à signer cette convention.

Strasbourg, le 15/02/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL